

TERMES DE REFERENCES

REFERENCE	Appel à consultation 02/ONDH/FNUAP/2018
OBJET	Recrutement d'un(e) consultant(e)
PROJET	Systeme d'information et dynamique de la population au niveau territorial ONDH/FNUAP
TITRE	Etude sur le dividende démographique
LIEU	Rabat

Contexte de l'étude

Jusqu'à la fin des années 1990, les études traitant de la relation entre la croissance démographique et le développement étaient principalement axées sur les effets de l'accroissement de la population sur le bien-être et le revenu des individus et occultaient totalement la variable structure par âge. Récemment, différents travaux ont commencé à examiner l'influence et les répercussions de la transformation de la composition par âge des populations sur la croissance économique et le débat s'ouvre alors sur le concept de « dividende démographique ».

C'est quoi le dividende démographique ? Ce sont les avantages que les économies seraient susceptibles de tirer d'une phase particulière de la transition démographique durant laquelle l'évolution numérique des différentes classes d'âge conduit à maximiser la proportion d'actifs, source de richesses, et à minimiser corrélativement celle des inactifs, source de dépenses.

Il n'est en aucun cas automatique. En effet, sa réalisation passe par des investissements stratégiques dans des domaines clés à savoir :

1. L'éducation : l'accès à une éducation de qualité qui renforce le capital humain.
2. La santé : La bonne santé favorise la croissance économique. Une population saine contribue directement à l'augmentation de la croissance économique et à la réduction de la pauvreté.
3. L'économie : La nécessité de réformes économiques favorisant l'emploi des jeunes. Les progrès réalisés en éducation et en santé doivent être accompagnés de politiques économiques favorisant la création d'emploi pour les jeunes.

4. La gouvernance : l'instauration d'un mode de gouvernance assurant la redevabilité et l'inclusion des jeunes. Les politiques économiques saines et les pratiques de bonne gouvernance sont en mesure de favoriser l'expansion économique et d'attirer les investissements étrangers.

C'est dans cette optique que l'ONDH, en collaboration avec le FNUAP, a décidé de mener une étude analytique approfondie sur « le dividende démographique » au Maroc.

Objet de l'étude

L'objet de la présente étude porte sur :

- L'analyse et le diagnostic des opportunités, des enjeux et défis de l'aubaine démographique pour le pays en s'appuyant non seulement sur les success stories des pays qui ont su en tirer profit mais également sur les expériences opposées.
- Le questionnement des politiques publiques quant à leurs apports aux jeunes pour favoriser le dividende démographique surtout dans les domaines clés notamment l'éducation, la santé et l'emploi entre autres.
- La formulation de recommandations pour ces politiques publiques en présentant des bonnes pratiques.

Objectifs de l'étude

Cette étude a pour objectifs de :

1. Décrire en détail la phase démographique de notre pays, ses caractéristiques et comment elle présente une aubaine pour un dividende démographique.
2. Déceler les opportunités et les défis de la transition démographique au profit d'un dividende démographique en se basant sur un benchmark des expériences réussies et non réussies : celles des pays qui ont su tirer profit de la transition démographique versus ceux qui n'ont pas pu exploiter les avantages de cette transition.
3. Faire un diagnostic des politiques publiques actuelles quant à leurs rôles pour favoriser le dividende démographique, surtout celles ciblant les jeunes dans les domaines clés notamment l'éducation, la santé et l'emploi entre autres. Voir jusqu'à quel point ces politiques sont pro- dividende démographique. Le cas échéant, quels ajustements à faire ou quelles nouvelles politiques faudrait-il instaurer ?
4. S'interroger sur la politique de population en vigueur, de manière générale et la politique de planification familiale, en particulier du point de vue des options qui doivent être considérées à leurs égards à l'avenir : faut-il les maintenir, les ajuster ou carrément les modifier et dans quel sens ?
5. Proposer des ajustements éventuels des politiques publiques actuelles pour avantager un dividende démographique ou alors de nouvelles politiques publiques à mettre en œuvre pour cette finalité.

Consistance de l'étude

Pour ce travail, trois phases sont prévues :

Phase 1 : Approche méthodologique

Lors de cette première phase, le contractant est appelé à établir l'approche méthodologique à suivre pour analyser cette thématique.

Phase 2 : Analyse de la thématique du dividende démographique

Après la validation de l'approche méthodologique lors de la première phase, le contractant procèdera à l'analyse de la thématique du dividende démographique en répondant aux objectifs fixés.

Phase 3 : Animation d'un atelier sur les résultats obtenus

Après validation de la version finale du rapport, un atelier sera animé par le contractant pour présenter et restituer les résultats de l'étude.

Livrables de l'étude :

Phase 1 : Approche méthodologique

- Elaborer une note méthodologique détaillant l'approche et le plan de travail de l'étude.

Phase 2 : Analyse de la thématique du dividende démographique

- Elaborer le rapport final de l'étude et sa synthèse.

Phase 3 : Animation d'un atelier sur les résultats obtenus

- Animer un atelier de présentation de l'étude.

Profil du consultant :

Démographe/ Economiste ayant une expérience confirmée dans le domaine de la recherche et une connaissance du contexte socioéconomique et démographique au Maroc.

Présentation de l'offre de candidature

Le dossier de candidature à soumettre doit comprendre les pièces suivantes :

- Le curriculum vitae détaillé du consultant ;
- Les pièces justificatives de l'expérience dans le domaine et toute référence jugée utile pour éclairer le profil du consultant, notamment les attestations certifiant les travaux similaires réalisés au profit d'autres organismes ;
- La proposition de l'approche méthodologique et le chronogramme des tâches;
- L'offre financière.

Dépôt du dossier de candidature

Les candidats(es) intéressés(es) par cette consultation voudront bien adresser leur dossier de candidature à l'ONDH, **Complexe Administratif de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation - Imm A2 - Avenue Allal El Fassi - Madinat Al Irfane – Rabat.**

Le délai de soumission des candidatures est fixé au **04 juillet 2018 à 12h00.**

Seules les candidatures répondant aux critères susmentionnés seront prises en considération.